



Fausse déclaration d'attouchements sexuels

Par **Guy Alain**, le **24/06/2012** à **02:35**

Bonjour,

La cousine de ma copine qui a 13 ans, m'accuse moi qui est 22 ans d'attouchements sexuels. Je m'explique, ma copine et moi depuis fin 2011 entretenions des conversations avec sa cousine concernant des secrets que la petite avait (elle faisait des partouze, des fellations multiples, drogues etc dans son collège), de fil en aiguille, un jeu s'est installé entre ma copine (qui se faisait passer pour moi) et sa cousine. Tout en continuant à nous évoquer ses " secrets ". Suite à tout cela j'ai décider de ne plus plus adresser la parole, et par pure vengeance, elle a été dire que je l'ai touchée, en donnant des détails sur mon appartement et le bâtiment ou j'habite (choses qu'elle a fait en se basant sur mes photos sur facebook). J'ai pu récupérer des impressions écran où elle mentionne la vérité, a savoir qu'elle savait que c'était qu'un jeu, et qu'elle voulait se venger. Elle à même envoyer un SMS a ma copine en la narguant. De plus, tout ses " secrets " évoqués, elle a toujours niés les avoir dit et faits alors qu'ils sont dans les messages et que sa propre soeur (2e cousine de ma copine) confirme ceux-ci.

Je voudrais savoir ce que risquait ma copine, et ce que je risquait moi aussi; malgré que nous avons toutes les preuves en main, et que le jour du soit disant attouchement, j'avais cours à la fac. Le pire dans cette affaire, c'est que toute la famille sait que cette gamine ment comme elle respire mais ils ont jugé bon de la croire. Nous avons garder égoïstement les preuves pour la police. Mon casier judiciaire et celui de ma copine est vierge.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon récit, en attendant votre réponse je vous prie d'agrée Mme, Mr mes salutations.